



Déclaration liminaire CGT au CDAS du 17 mars 2022

Madame la Présidente,

Une ligne a été franchie en matière de dialogue social puisque cette réunion du CDAS a été programmée et maintenue, et ce malgré notre demande de déplacement à une autre date, le jour d'un mouvement de mobilisation et de grève interprofessionnel et intersyndical. Que vous ayez agi sous couvert de l'assentiment des autres organisations syndicales, dont certaines centrales, soit dit en passant, appellent également à ce mouvement au motif de revendications salariales bien légitimes, ne vous exonère pas de votre responsabilité à ce sujet.

La CGT ne pouvait permettre que le budget 2022 fasse l'objet d'une discussion en catimini au motif du déni du droit de grève.

La CGT adjoint au présent le communiqué de presse intersyndical DGFIP du 15 mars 2022, ainsi que l'appel à la manifestation de cette après-midi afin de palier à l'ignorance feinte.